

SON ORGANISATION

SA COMPOSITION

LE CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE DE DIGNE-LES-BAINS

UN COORDINATEUR

UNE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Élus, professionnels, bénévoles, représentants d'utilisateurs, institutions ou associations et l'ensemble des acteurs locaux concernés par la santé mentale.

UN COMITÉ DE PILOTAGE

Associations d'utilisateurs de la psychiatrie, la ville de Digne-les-Bains, partenaires institutionnels, les services de sécurité publique, les services du pôle de psychiatrie générale.

DES GROUPES DE TRAVAIL

Cellule de gestion des situations complexes

Participation des utilisateurs

Information et Communication en Santé Mentale

Observation en santé mentale



Associations d'utilisateurs

Groupe d'entraide Mutuelle, UNAFAM, ISATIS, APPASE, UDAF, Association des Amis de la Tour

La Ville de Digne-les-Bains

représentée par son Centre Communal d'Action Sociale

Les partenaires institutionnels

DDCSPP 04, DT ARS 04, Conseil Départemental 04

Les services de sécurité publique

Police municipale, Police nationale

Les services du pôle de psychiatrie générale

et notamment le Centre Médico-Psychologique.



Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Local : Coordinatrice du CLSM

04 92 30 58 87

asv@dignelesbains.fr

www.dignelesbains.fr

National : CCOMS (Centre National d'appui et de ressources au CLSM)

03 20 43 71 00

ccoms@epsm-lille-metropole.fr

www.clsm-ccoms.org

Qui sommes-nous ?



Un dispositif porté par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Digne-les-Bains, le Centre Hospitalier et l'Agence régionale de santé.

SON BUT

FINALITÉ

Lieu d'échange et de concertation. Il permet de mener une réflexion et des actions concertées en vue d'une meilleure prise en compte des personnes souffrant de troubles psychiques pour faciliter leur insertion dans la cité.

OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux soins et l'inclusion sociale des habitants en souffrance psychique
- Participer aux actions contre la stigmatisation et les discriminations
- Promouvoir la santé mentale
- Contribuer à une meilleure connaissance réciproque des acteurs locaux et développer le travail partenarial

POUR

« VIVRE ENSEMBLE DANS LA CITÉ, AVEC NOS DIFFÉRENCES »

SON FONCTIONNEMENT



EXEMPLES D' ACTIONS

développées par le CLSM

LA CELLULE DE GESTION DES SITUATIONS COMPLEXES (CGSC)

facilite le traitement de situations individuelles complexes dans la cité. Elle permet de croiser les regards et les expertises, de poser un constat partagé et de déterminer le rôle de chacun afin d'élaborer un plan d'actions inter-partenarial. Les membres de la CGSC ont réalisé une charte déontologique pour assurer son fonctionnement. Celle-ci a été validée par l'ensemble des partenaires impliqués.

La charte est consultable en ligne sur le site www.dignelesbains.fr/solidarite



INFORMATION ET COMMUNICATION EN SANTÉ MENTALE

Dans le but de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population pour :

- SENSIBILISER le public aux questions de la santé mentale.
- INFORMER sur les différentes approches de la santé mentale.
- RASSEMBLER les acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale
- FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Pour plus d'informations sur cette action www.semaine-sante-mentale.fr

